



INSCRIPTIONS

Lycée Victor Schœlcher

2021-2022

Mai 2021

Les inscriptions au lycée Schœlcher pour tous les nouveaux élèves s'effectueront selon le calendrier suivant :

Inscriptions en 2nde	Judi 1 ^{er} juillet de 7h30 à 15h00 Vendredi 02 juillet de 7h30 à 11h00 Salle B08 et salle d'Études	Élèves dont le nom commence par la lettre A jusqu'à la lettre E
	Lundi 05 juillet de 7h30 à 15h00 Salle B08 et salle d'Études	Élèves dont le nom commence par la lettre F jusqu'à la lettre M
	Mardi 06 juillet de 7h30 à 15h00 Salle B08 et salle d'Études	Élèves dont le nom commence par la lettre : N jusqu'à la lettre Z
Nouveaux élèves entrant en 1^{ère} ou Tle en provenance d'un autre établissement Nouveaux étudiants en 2^{ème} année de BTS	Judi 24 juin et vendredi 25 juin 2021	De 8h00 à 12h00
1^{ère} année de BTS	Judi 08 et Vendredi 09 juillet 2021 Salle B08 et salle d'études	De 8h00 à 12h00

PIÈCES À FOURNIR :

- ✓ 4 photos récentes identiques, non imprimées sur papier ordinaire, déjà découpées avec le nom et le prénom de l'élève inscrits au dos des photos ;
- ✓ La décision d'affectation ;
- ✓ Le certificat de fin de scolarité (Exéat) de l'établissement d'origine ;
- ✓ Photocopie du livret de famille (pages des parents et de l'élève) ;
- ✓ 1 justificatif d'adresse ;
- ✓ Éventuellement l'attestation d'assurance pour l'année 2021-2022 ;
- ✓ Photocopie des bulletins de la classe d'origine.

Pour les élèves entrant en classe de 1^{ère} ou Terminale

- ✓ Photocopie de la carte nationale d'identité, du passeport ou copie de la carte de séjour pour les élèves n'ayant pas la nationalité française ;
- ✓ Attestation de recensement auprès de la mairie du domicile ou en ligne avec un compte service-public.fr pour tous les élèves ayant atteint 16 ans. Les élèves atteignant 16 ans après la période d'inscription devront faire parvenir ce document aussitôt obtenu, car il est indispensable pour l'inscription au baccalauréat.

Pour les étudiants Techniciens supérieurs (BTS)

- ✓ Photocopie du relevé de notes du baccalauréat
- ✓ La notification conditionnelle d'attribution de bourse délivrée par le CROUS.

DISPOSITIONS OBLIGATOIRES

TENUES RÉGLEMENTAIRES POUR TOUS LES ÉLÈVES

Conformément au règlement intérieur voté en CA du 03 juillet 2017, les élèves du lycée Schœlcher pour accéder à l'établissement, doivent porter obligatoirement sur leur polo, tee-shirt, chemise, chemisette ou chemisier le LOGO du lycée qui sera apposé, thermocollée ou brodé, en haut à gauche et directement sur le vêtement. Il doit être visible (dimension du logo 8cm x 5cm).

Le bas de la tenue devra être conforme aux dispositions du règlement intérieur.

ATTENTION : Lorsque le LOGO est imprimé ou brodé sur fond blanc ou tout autre couleur, bordé d'un liseré, cousu ou épinglé sur le vêtement comme un écusson, ce n'est pas réglementaire et ne sera pas accepté !

✓ **En E. P. S :**

Tee-shirt bleu turquoise avec logo du lycée imprimé. L'acquisition se fait auprès de l'Association sportive : 1 x Tee-shirt au prix de **8.00€**, 2 x Tee-shirts pour le prix de **15.00€**

Le bas (short, jogging), et les chaussures, doivent être adaptés à la pratique de l'activité sportive.

✓ **Travaux pratiques de sciences (SVT et Physique-Chimie) :** 1 blouse blanche en coton à manches longues.

TENUE RÉGLEMENTAIRE DES ÉTUDIANTS TECHNICIENS SUPÉRIEURS BTS

Pour les garçons	<ul style="list-style-type: none">▪ CHEMISE BLANCHE à manches longues. <i>Le LOGO du lycée est imprimé ou brodé en haut à gauche du vêtement</i>▪ PANTALON de couleur noire ou bleu foncé de coupe classique▪ CHAUSSURES FERMÉES
Pour les filles	<ul style="list-style-type: none">▪ CHEMISIER BLANC avec manche 3/4. <i>Le LOGO du lycée est imprimé ou brodé en haut à gauche du vêtement</i>▪ JUPE ou PANTALON classique de couleur noire ou bleu foncé▪ CHAUSSURES FERMÉES

RESTAURATION SCOLAIRE (Demi-pension)

L'inscription à la restauration scolaire s'effectue auprès des services d'intendance :

Une participation de **10.00€ avec 1 photo** est demandée aux familles pour l'acquisition du badge donnant accès au self.

En cas de perte ou de détérioration, le badge est acquis à sa valeur réelle, soit 12.00€.

Le tarif du **repas** est à 3.60euros soit 36 euros pour 10 repas

Le Proviseur

Daniel MARLET

